

SAINT-PÉRAY

Magazine

n°13



ASSO
SAINT-PÉRAY



GEMELLAGGIO UFFICIALE
01 SETTEMBRE 2002

ASSO
SAINT PÉRAY



SOMMAIRE

Editorial

- Le mot du Maire.

Page 1 - Travaux équipements

- Création d'une structure multi-accueil, crèche / halte-garderie.

Pages 2/3 - Relations internationales

- 36^{ème} Fête des Vins et du Jumelage de Saint-Péray.
- Déplacement à Groß-Umstadt pour la Winzerfest.
- Déplacement à Asso pour la fête du Cheval.

Pages 4/5 - Urbanisme

- L'Hôtel restaurant Badet fait peau neuve.
- O.P.A.H. : un logement décent pour tous.

Pages 6/7 - Collège de Crussol

- Collège de la réussite.

Pages 8/9 - Découverte

- Des Saint-Pérollais se distinguent dans le 7^{ème} Art.

Pages 10/11 - Clin d'œil.

Pages 12/13 - Vie locale

- A l'honneur : Gérard Lambertson.
- Remise des médailles de la Famille Française : Trois mamans récompensées.

Pages 14/15 - Vie locale

- 100 000 tulipes contre le cancer.
- Sécurité routière et prévention.

Pages 16/17 - Culture / Animations

- OMAC programmation.

Pages 18/19 - Démocratie locale

- Tribune libre, opposition municipale.
- Tribune libre, majorité municipale.

Page 20 - Vie pratique / Etat civil

- Liste des services publics.
- Etat civil.



Nous arrivons au terme de cette année 2002 et c'est pour moi un grand plaisir de vous retrouver pour ce nouveau numéro du Saint-Péray Magazine qui est l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et d'aborder les projets de l'année qui s'annonce.

A l'approche des fêtes de fin d'année où chacun se prépare dans une douce atmosphère d'effervescence, il n'en va pas de même pour l'activité municipale qui reste dense.

Ces dernières années, de nombreux projets ont été menés à bien dans le cadre de la modernisation de notre cité, au nom de l'intérêt général. Je ne citerai qu'un exemple : l'ouverture du CEP du Prieuré aux associations dans le courant du mois de janvier qui marquait l'aboutissement d'un ambitieux projet mené par la municipalité depuis 1995.

L'année qui se termine et celle qui s'annonce s'inscrivent dans le même souci de modernisation. Plusieurs grands travaux sont ainsi en cours, en voie d'être terminés ou sur le point de débiter :

- ◆ *L'extension du gymnase municipal avec la réalisation de deux nouvelles ailes permettant la création de vestiaires et de lieux de stockage ;*
- ◆ *Les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'avenue Louis-Frédéric Ducros ;*
- ◆ *Les travaux d'assainissement (eaux pluviales, eaux usées) des rues de l'Arzalier, Ferrachat et Antonin Basset et la reprise de leur revêtement ;*
- ◆ *La création d'une unité de vie protégée ou Cantou. Cette structure, attenante au Foyer de personnes âgées de Malgazon sera spécialisée dans l'accueil des personnes désorientées ou patients atteints de la maladie d'Alzheimer ;*
- ◆ *Le centre multi-accueil crèche / halte-garderie, qui non seulement répondra à une attente de nombreux foyers saint-pérollais mais constituera également le point de départ d'une transformation importante du quartier de l'Arzalier.*

Autant de chantiers d'envergure qui confirment notre volonté de faire de Saint-Péray une ville qui bouge, qui entreprend et qui innove tout en préservant son caractère de village où il fait bon vivre.

Avant de terminer, permettez-moi de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour la nouvelle année.

*Que le bonheur et la réussite soient au rendez-vous en 2003 !
Bonne année et bonne lecture !*

Le Maire,
Jean-Paul LASBROAS

Création d'une structure multi-accueil CRECHE / HALTE-GARDERIE

Attendu par la population saint-pérollaise, ce projet de structure d'accueil, régulièrement évoqué depuis 1994, se heurtait à des problèmes financiers, notamment pour l'investissement initial.

La conférence sur la famille réunie à Paris le 15 juin 2000 a décidé d'allouer un fonds exceptionnel d'1,5 milliard de francs pour favoriser le développement de l'accueil collectif des jeunes enfants (création de 30 à 40.000 places supplémentaires). Le projet de la ville a été retenu, avec un montant de subvention de 152 449,02 € (soit un million de francs) au titre du fonds d'investissement pour la petite enfance (FIPE). Par

ailleurs, viennent en complément de ce montant une aide de l'État de 100 169,39 € au titre de la dotation globale d'équipement (DGE), une aide du conseil général de 4 600 € et une subvention européenne de 9 899,95 € au titre du fonds européen FEDER objectif 2.

Le montant total de ces différentes subventions représente ainsi 80% du coût hors taxe de la crèche / halte-garderie qui est de l'ordre de 333 898 €.

Quant au fonctionnement, la charge importante pour la commune devrait en être un peu allégée par la signature d'un contrat enfance avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Le choix d'une structure :

Après plusieurs contacts avec la Caisse d'Allocations Familiales, selon ses conseils et au vu de l'expérience d'autres communes, le choix de la ville

s'est porté sur une structure multi-accueil de 20 places, à même de répondre au mieux à la nécessité d'offrir des modes de garde des jeunes enfants.

Celle-ci regroupera :
12 places en accueil permanent (crèche) pour les 0/3 ans,

8 places en accueil temporaire (halte-garderie) pour les 0/6 ans.
(Ces 20 places seront modulables selon les besoins.)

L'implantation :

Dans le cadre de sa politique de maintien d'activités et d'animation dans le centre-ville, la commune a souhaité que cet équipement soit central. Le choix s'est ainsi porté sur le quartier de l'Arzalier qui va faire l'objet d'une restructuration urbaine, et plus particulièrement sur le bâtiment de l'Arzalier, ancienne maison des associations. Pour des raisons de confort et de sécurité, un dépose-minute sera en outre aménagé,

qui permettra d'accéder à proximité de l'entrée.

Les caractéristiques :

Si les murs extérieurs du bâtiment seront conservés, le rez-de-chaussée sera entièrement réaménagé et agrandi pour offrir une surface développée de 248 m² de plain-pied, avec des locaux correspondant aux normes en vigueur (normes d'accessibilité et de surveillance des enfants par le personnel).

Deux ailes distinctes seront créées dans le bâtiment :

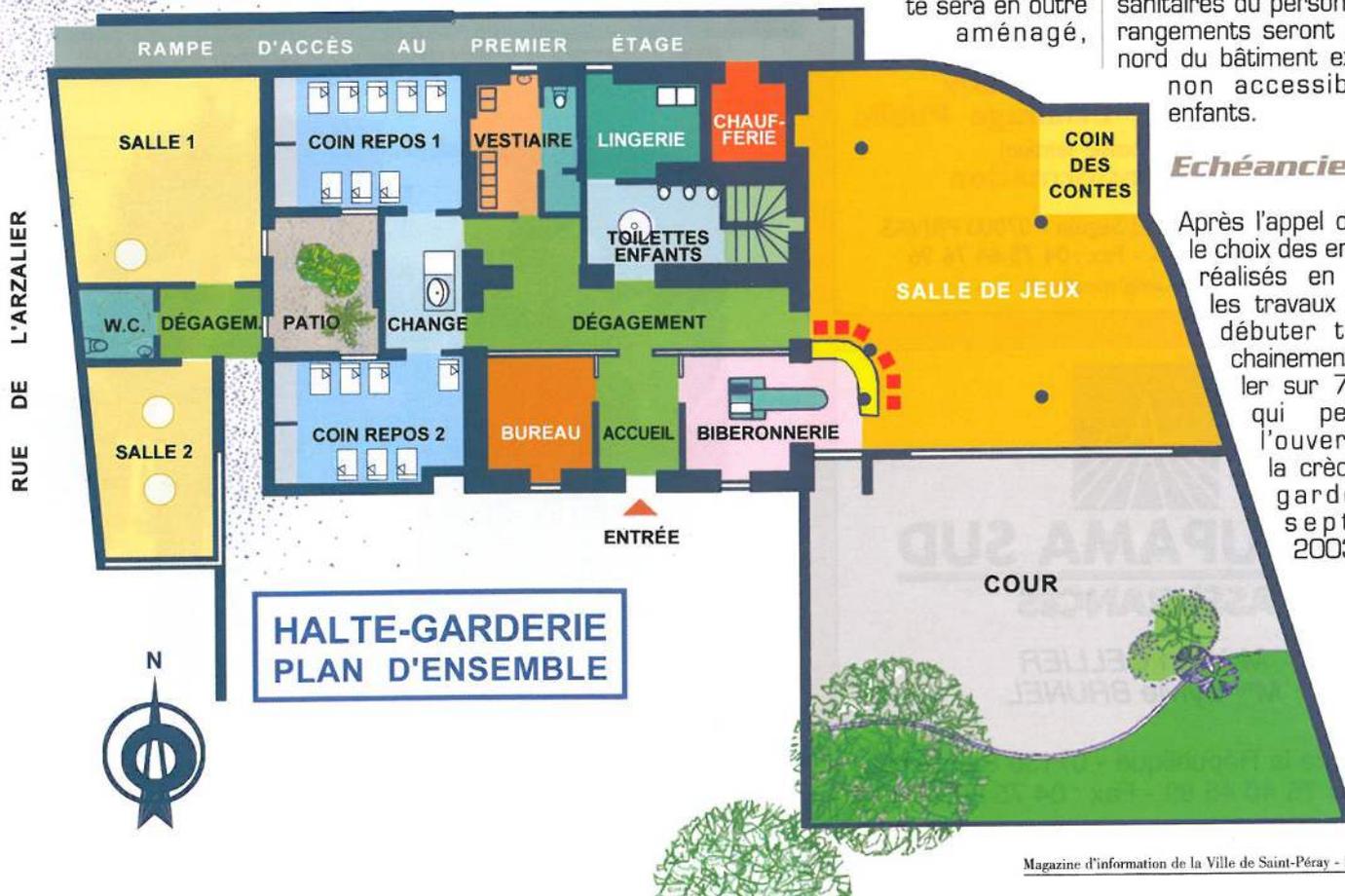
l'aile Ouest, réservée au repos ;
l'aile Est, réservée aux activités.

La structure se composera d'un hall d'accueil, d'une biberonnerie s'ouvrant sous forme de bar sur la salle d'activités, d'une salle de jeux communiquant avec le jardin, de deux chambres avec change à proximité, du bureau de la direction et d'une salle annexe.

Enfin, les locaux techniques, sanitaires du personnel et les rangements seront situés au nord du bâtiment existant et non accessibles aux enfants.

Echéancier :

Après l'appel d'offres et le choix des entreprises réalisés en octobre, les travaux devraient débuter très prochainement et s'étaler sur 7 mois, ce qui permettrait l'ouverture de la crèche/halte-garderie en septembre 2003.





**Michel
GAMON**
Traiteur

Maison de tradition culinaire

Organisation et personnalisation de tous vos repas

Cocktails, mariages, lunches, anniversaires...

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 40 55 11 - Fax : 04 75 81 07 11



47, rue de la République - B.P. 110
07131 SAINT-PÉRAY CEDEX

Tél.: 04 75 40 47 23
Fax : 04 75 40 57 61



Ardéchoise Electrique Industrielle

**Construction de Réseaux
Électrique et Gaz, Éclairage Public**
(moyenne et basse tension)
Poste de Transformation

Z.I. du Lac - Avenue Marc Seguin - 07000 PRIVAS

Tél.: 04 75 64 65 42 - Fax : 04 75 64 76 96

E-mail : ste.aei@wanadoo.fr



GROUPAMA SUD
ASSURANCES

M^r Yvan CELLIER
M^{me} Sylvie BRUNEL

77, Rue de la République - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



Relations Intern

36^{ème} Fête des Vins et du Jumelage de Saint-Péray.

30-31 août et 1^{er} septembre

 La Fête des Vins et du Jumelage constitue une date importante dans l'histoire de nos relations avec nos villes partenaires puisqu'elle est l'occasion de retrouvailles chaleureuses avec nos amis allemands, italiens et portugais.

Cette année, la 36^{ème} édition de cette fête a été marquée par la seconde partie de la signature du serment de jumelage avec la ville italienne de Asso, en présence

deux communes, M. Giovanni CONTI et M. Jean-Paul LASBROAS, ont procédé à l'inauguration d'une avenue portant le nom de notre nouvelle ville jumelle, sur une portion de route reliant la gendarmerie au rond-point de Marcale.

Déplacement à Groß- Umstadt pour la Winzerfest

12-16 septembre

 Sous l'égide du comité de jumelage de Saint-Péray, une délégation forte de 45 membres représentant notre



Signature du serment de jumelage - Fête des vins de Saint-Péray (01/09/2002).



Inauguration de l'avenue de ASSO - Fête des vins de Saint-Péray (01/09/2002).

d'importantes délégations de Asso et Groß-Umstadt et de représentants de Santo-Tirso. A cette occasion, les maires des

commune et sa population s'est rendue à Groß-Umstadt à l'occasion de la traditionnelle Winzerfest.



M. Conti remettant à M. Lasbroas une sculpture symbolisant le jumelage entre Asso et Saint-Péray.

Au programme de cette fête du vin et des vigneron : cérémonie de retrouvailles avec nos amis allemands et portugais, soirée de couronnement de la Reine du Vin et de ses princesses (avec cette année une surprise : la présence de la reine allemande du Vin, élue fin 2001 au niveau national), le

défilé dans les rues de Groß-Umstadt avec plus de 90 chars ou groupes participants, sans oublier, bien évidemment, les multiples stands et caveaux pour déguster le vin d'outre-Rhin.

Cette année, une troupe de Modern Jazz de l'Amicale Laïque



Défilé des officiels à Groß-Umstadt - septembre 2002.

s'était jointe à la délégation saint-pérolloise : la prestation de ces jeunes danseuses lors de la soirée de couronnement des reines a rencontré un vif succès et restera certainement un agréable souvenir pour ces 8 jeunes filles.

Fête du Cheval, du 4 au 7 octobre.

Cette fête traditionnelle consacrée aux chevaux qui est également une foire agricole avec de nombreux concours de produits



Déplacement à Asso - octobre 2002.

Déplacement à Asso pour la Fête du Cheval

4-7 octobre



Presqu' un an jour après la signature du serment de jumelage à l'Hôtel de Ville de Asso, le 7 octobre 2001, et près d'un mois après la seconde partie

culinaires (fromages, charcuterie...), a vu depuis un an maintenant sa programmation enrichie d'événements en l'honneur du jumelage : cérémonie d'accueil organisée par le comité d'amitié Asso / Saint-Péray, exposition du sculpteur Alberto GALBIATI, cérémonie du jumelage à l'Hôtel de Ville et procession dans les rues de la commune parées aux couleurs du jumelage, compétition de boules France-Italie ... Les 45 membres de notre



de l'officialisation signée à Saint-Péray lors de la Fête des Vins et du Jumelage, le 1^{er} septembre dernier, une délégation saint-pérolloise s'est rendue dans notre nouvelle ville jumelle afin d'honorer l'invitation à la 21^{ème}

délégation, qui comprenait également la Banda des Marinières de Bourg-lès-Valence, sont revenus enchantés par l'accueil si convivial que leur avait réservé la population de Asso.



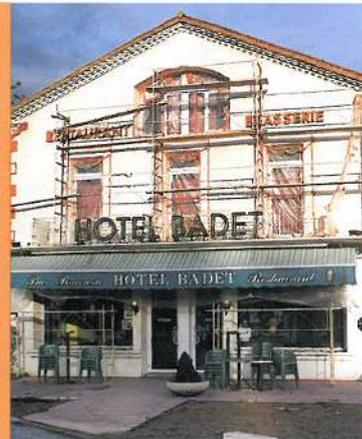
**Travaux Publics - Maçonnerie
Canalisations eau, Assainissement,
Réseaux électriques,
Éclairage Public et Gaz.**

Z.A. de Marcerolles - Rue Aristide-Bergès
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél.: **04 75 82 94 91** - Fax: **04 75 82 94 75**



L'Hôtel restaurant Badet fait peau neuve

De par sa situation géographique à l'entrée de Saint-Péray et par son histoire plus que centenaire (création en 1860), l'hôtel BADET, bien connu de tous les Saint-Périllais, fait en quelque sorte partie du patrimoine de notre ville.



véritables emblèmes de notre ville, sont sur le point d'être à nouveau installées.

Aussi, les divers travaux de rénovation entrepris depuis la mi-octobre afin de donner un élan nouveau à cet établissement dont M. PASQUIER assure désormais seul la gérance, ne pouvaient pas laisser insensible.

Les façades extérieures ont été reprises avec la pose d'un crépi d'une nouvelle teinte orange et la terrasse du bar à l'entrée de l'établissement entièrement réaménagée afin de rendre le lieu plus ouvert et plus agréable : les anciennes murettes ont ainsi été supprimées et le sol carrelé.

Une pelouse va en outre être ajoutée afin de compléter l'aménagement de cette terrasse fort appréciée à l'arrivée des beaux jours.

Durant la période des travaux, les deux bouteilles symbolisant nos vins de Saint-Péray ont été enlevées afin de procéder à leur rénovation. Que l'on se rassure, cette «disparition» n'est que provisoire et ces bouteilles,

Signalons enfin qu'un réaménagement de la terrasse ombragée du restaurant est également en projet : installation d'un grill pour la saison estivale, réfection du sol avec pose d'un carrelage...

Si l'extérieur a été rénové, l'intérieur n'est pas en reste puisqu'il a été totalement repensé : développement de l'activité bar-brasserie et glacier avec un réaménagement du bar, nouvelle décoration de la salle de restaurant à la fois plus intime, lumineuse et chaleureuse.

Changement sensible donc, alliant tradition et modernité, et qui concerne également les spécialités culinaires proposées avec une évolution des cartes et des formules repas dans le respect de la cuisine traditionnelle chère à la maison BADET.

Enfin, une nouveauté originale est prévue qui donnera un cachet supplémentaire à la décoration intérieure : une exposition permanente mais évolutive des œuvres photographiques de Claude FOUGEIROL.



Hôtel Badet en cours de rénovation.

LES HALLES DE RUSSOL

**Fruits et Légumes
Vins en vrac.**

Zone Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 40 24 22 - Fax : 04 75 40 40 46

Vos idées, vos couleurs, de la création à l'impression

*de la carte de visite à la brochure
Faire part mariage, naissance, deuil
Photocopies numériques Noir/Couleur
Reliures spirale ou collée*

**IMPRIMERIE
Plancher**

23, rue Ferdinand Malet 07130 SAINT-PÉRAY
Tél. 04.75.40.31.65 - Fax 04.75.40.57.70

ALPH
traitements

Votre spécialiste depuis 1984

TRAITEMENT DE CHARPENTES
NETTOYAGE et COLORATION de TOITURES
ASSECHEMENT des MURS

*Produits non toxiques agréés - Possibilité location
Contrôle et devis gratuits - travail soigné*

07130 **J. CARRET** **04 75 80 02 82**
ST-PÉRAY Lot. Crussol

O.P.A.H. : un logement décent pour tous...

Sous l'égide de Valence Major, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat va être engagée sur la période 2003-2006 sur les 7 communes membres, dont Saint-Péray.

Cette procédure qui permet aux particuliers de bénéficier de subventions pour améliorer les logements de plus de 15 ans et qui sera menée sur notre commune par le CAL 07 répond à un objectif central :

un logement décent pour tous.

L'opération se développe selon 3 axes : la lutte contre l'insalubrité, des dispositifs spécifiques «O.P.A.H. copropriétés prioritaires» et «locatif privé à vocation sociale P.S.T.» (programme social thématique).

1^{er} volet : résorption de l'insalubrité, décence des logements.

Les propriétaires occupants comme les propriétaires bailleurs peuvent recevoir des subventions de l'O.P.A.H. en cas de logements très dégradés ou vétustes, en vue d'en améliorer la décence.



2^{ème} volet : «dispositif O.P.A.H. copropriétés prioritaires».

Avec ce dispositif avantageux et exceptionnel qui s'adresse aux copropriétaires occupants et bailleurs, certaines



copropriétés pourront faire l'objet de travaux à la fois sur les parties communes (travaux sur

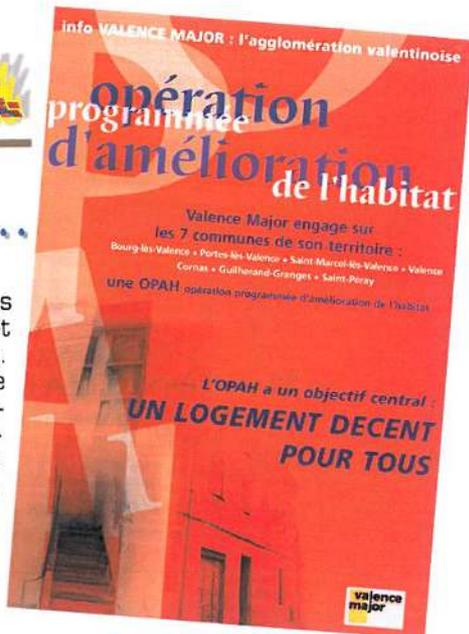
l'immeuble ou sur les espaces extérieurs) et sur les parties privatives. La procédure est simple puisque la demande globale de subvention repose sur un dossier unique par copropriété. Pour le moment, parmi les immeubles retenus sur l'agglomération, seul «Le Beausoleil» concerne Saint-Péray.

3^{ème} volet : «logements locatifs privés à vocation sociale».

Ce dispositif incitatif est ouvert aux bailleurs privés. Il permet de cumuler plusieurs aides pour mettre en location des logements privés sociaux destinés aux ménages à revenus modestes. Il s'inscrit dans le cadre du Programme Social Thématique (P.S.T.) départemental.

Pour tout renseignement et toute information personnalisée, des permanences assurées par le CAL 07 vont être mises en place deux fois par mois (sauf le mois d'août) sur notre commune.

Celles-ci auront lieu chaque 2^{ème} et 4^{ème} mardi, de 13h30 à 15h00, au 18 rue Ferrachat.

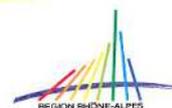


Tél. : 04.75.80.21.43
Vous pouvez également vous connecter au site Internet de Valence Major :

www.valence-major.fr

ou téléphoner au **numéro vert** suivant (heures de bureau) :
0 800 652 035

ANAH



Agent



PEUGEOT

Garage des Buis SARL

Daniel CHOSSON

Tous travaux mécaniques - Vente Neuf - Occasion

Route de Touloud - 07130 Saint-Péray - Tél.: 04 75 40 28 69 - Fax : 04 75 40 23 06

SAINT-PÉRAY

Grand choix
de meubles

Venez visiter
Entrée libre

ANTIQUITÉS

04 75 40 53 93

MAISON CHARRA

Rond point Pôle 2000 (Route de Valence) 07130 Saint-Péray

VENTE - ACHATS - ESTIMATIONS

Ouvert de 15h. à 19h. et sur rendez-vous

Chapon

Travaux publics



Canalisateur eau, gaz et assainissement
Irrigation - Génie civil
Ouvrage d'art
Transports
Location de véhicules
industriels et engins
travaux publics

Zone artisanale du Guimand
26120 MALISSARD
Tél.: 04 75 85 44 20



SERVICE NOTARIAL

Pour tous conseils juridiques, économiques et fiscaux
consultez les NOTAIRES de Saint-Péray

Maitre DE CHALENDAR Louis
Maitre HERAIL-GIORDANO Martine

GMD

HYGIÈNE PUBLIQUE
et ENVIRONNEMENT

Antiparasitaires CAD



- Dératisation - Désinsectisation
- Désinfection
- Protection anti-pigeons
- Thermo-nébulisation

Le Sagittaire B.P. 124 Ets agréé n° PARH 00016 - Min. agriculture et alimentation
07130 SAINT-PÉRAY
Fax : 04 75 40 14 65 **04 75 40 47 50**



Collège de Crussol

Collège de la réussite

Le collège de Crussol, établissement public, scolarise les élèves des communes de Châteaubourg, Cornas, et Saint-Péray de la 6^e à la 3^e. Inauguré en 1985, le collège se présente comme un ensemble de petites unités reliées entre elles par des circulations abritées. Blotti au fond d'un site paisible, avec vue sur Crussol, l'établissement bénéficie d'un cadre privilégié, dans lequel les espaces verts font l'objet d'une attention particulière.

nécessaire à l'opération. Le budget voté par l'Assemblée Départementale pour réaliser les travaux s'élève à 5,5 millions d'euros. **A terme, la capacité d'accueil sera portée à 600 élèves, permettant de faire face à l'accroissement de la population scolaire prévue sur le secteur.**

Le projet retenu vise, au plan architectural, à relier les différents espaces du collège entre eux et privilégie la visibilité du bâtiment dans le site. Une attention particulière a été portée aux contraintes générées par un chantier dans un établissement en fonctionnement: phases de travaux successives par zones, planning utilisant les vacances scolaires pour les opérations les plus perturbantes, utilisation de structures et de matériaux permettant une préfabrication.

Pour assurer l'encadrement des élèves et mettre en œuvre le triple objectif assigné par l'éducation nationale - éduquer, instruire, insérer - une équipe de 60 adultes travaille au collège : enseignants (40); personnels d'éducation, de santé, d'orientation; personnels administratifs, ouvriers et de service.

En tête des priorités de l'équipe pédagogique figure l'objectif d'un collège qui permette à chacun de développer au mieux ses potentialités.

Prévu à l'origine pour accueillir 400 élèves, cette capacité est dépassée depuis quelque temps déjà, pour atteindre de 450 à plus de 500 jeunes, selon les années. Face à cette situation, le conseil général de l'Ardèche, en partenariat avec la commune de Saint-Péray, sollicitée pour mettre à disposition le terrain

Ainsi, depuis la rentrée 2002, il est possible pour les élèves de 6^e qui le souhaitent de bénéficier de l'enseignement de deux langues



Vue du bâtiment en cours de réalisation côté Sud.



Une architecture moderne et contemporaine avec des coursives ouvertes sur l'extérieur, source de lumière naturelle.

vivantes (anglais et allemand) au lieu d'une seule. Ce projet est mis en place en conformité avec les recommandations du ministère de l'Éducation Nationale, et tient compte du développement de l'enseignement des langues à l'école primaire.

Dans le même temps, des classes à projet spécifique et à faible effectif (4^e aide et soutien, 3^e d'insertion) sont proposées aux élèves qui le souhaitent, encadrés par des enseignants volontaires. De même en 6^e et en 5^e, existent des dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté. Cette année, les enseignants ont choisi de se pencher sur les problèmes de trouble d'acquisition du langage (dyslexie, ...) afin d'améliorer la prise en compte des besoins spécifiques de ces enfants, dans le cadre de leur enseignement.

L'éducation à l'orientation, ainsi que l'éducation à la citoyenneté et à la santé font partie du projet pédagogique. Ces sujets sont abordés comme des outils nécessaires au moment où l'enfant devient adolescent, âge où les questions qu'il se pose sur lui, sur son rapport aux autres et au monde peuvent perturber, parfois profondément, sa relation à l'école et à l'acquisition du savoir.

Sur le plan des équipements, le collège dispose d'une salle informatique aux matériels performants. Elle est très fréquen-

tée, tant pour les cours que pour une utilisation plus libre. Chaque élève dispose, s'il le souhaite, d'une adresse internet. A l'issue de sa scolarité au collège, il aura acquis les compétences certifiées par le Brevet Informatique et Internet (B2I).

Par ailleurs, la proximité du gymnase municipal et d'un plateau sportif de la ville est



Coursive et hall.

un atout appréciable : les pertes de temps en déplacement sont réduites à leur plus simple expression, ce qui favo-

rise une optimisation du temps consacré à l'EPS. Quant au Centre de Documentation et d'Information (CDI), il permet aux élèves de réaliser des recherches, sur des supports papier traditionnels comme au moyen de supports informatisés (CD-Rom, Internet, ...); de lire ou encore d'emprunter des ouvrages. Une initiation à la recherche documentaire leur est proposée par

gestion est assurée conjointement par des adultes, enseignants ou parents d'élèves, et des élèves qui apprennent ainsi à prendre des responsabilités.

L'association sportive propose des activités, encadrées par les professeurs d'EPS, programmées selon les demandes des élèves: hand-ball, danse, activités de pleine nature,...

Le foyer, quant à lui, permet aux élèves qui le souhaitent d'organiser des activités en dehors des temps de cours: tennis de table, baby-foot, jeux, ateliers, ... Il prend aussi en charge des temps d'animation du collège: fête de Noël et de fin d'année, spectacle danse,...

Au sein du collège, une SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) accueille des élèves qui éprouvent des difficultés dans les apprentissages fondamentaux, particulièrement la maîtrise de la langue. L'objectif est de leur permettre d'acquérir les compétences de base pour intégrer une formation de niveau V (BEP/CAP). La rénovation de l'établissement s'accompagne de la mise en place de nouvelles formations. Dès cette rentrée, les 4^e et 3^e SEGPA ont à leur disposition des ateliers leur permettant de s'initier à deux champs professionnels:

- ◆ «Hygiène Alimentation Service» (sécurité alimentaire, maintenance et hygiène des locaux)
- ◆ «Agencement et production en espace rural» (aménagement et entretien d'espaces paysagers).

Ces deux domaines ont été choisis en fonction des poursuites d'études possibles, et des emplois accessibles.

Terminons ce coup de projecteur sur le collège de Crussol par un bilan de ce qui est, au final, le plus important: la réussite de ses élèves. Deux indicateurs suffiront : **un taux de succès au brevet des collèges régulièrement supérieur à la moyenne départementale; une capacité de réussite au lycée, repérée par le taux de passage à l'issue de la seconde (vers la 1^{re} scientifique notamment), largement supérieure aux moyennes académiques et nationales.**

Avec l'aimable collaboration de M. le Principal du collège.



Routes - Autoroutes - Voiries urbaines
Aérodrome - Lotissements - Aménagements sportifs
Infrastructures industrielles - Travaux particuliers



Z.I. La Palisse - B.P. 36 - 07160 LE CHEYLARD
Tél.: 04 75 29 44 89 - Fax : 04 75 29 46 57



Découverte

DES SAINT-PEROLLAIS SE DISTINGUENT DANS LE 7^{ème} ART

Stéphane CHAUVIN, jeune Saint-Pérollais de 28 ans, vient de se voir décerner le Grand Prix du jury du Conservatoire Libre du Cinéma Français, promotion 2000-2002 pour son 1^{er} film «Peine perdue».

A l'issue d'une sélection réalisée parmi 72 courts-métrages en compétition, le jury, composé de personnalités du 7^{ème} art, comme la comédienne Salomé LELLOUCH et le producteur Franck LLOPIS, a accompagné ce premier prix de félicitations pour «le bon travail, réalisé à partir d'un texte difficile et, retranscrit avec beaucoup d'émotion».



Stéphane CHAUVIN.

Emotion, c'est peut-être d'ailleurs ce mot qui résume le mieux ce court-métrage de 6 minutes 30 secondes.

Adaptation d'une pièce de Jean COCTEAU, «La voix humaine», «Peine perdue», raconte en effet une histoire à la fois simple et émouvante, celle d'un amour brisé, de la rupture de deux amants, que la femme abandonnée ne peut se résoudre à accepter, où le réalisateur nous plonge dans l'intimité du personnage et de son désespoir.

Cette œuvre dramatique et bouleversante trouve sa pleine expression dans la justesse d'interprétation de la

comédienne et actrice de théâtre, Lydie CUAND, dont le jeu est particulièrement mis en valeur par l'atmosphère intimiste créée par le jeune réalisateur.

Par ce premier film, Stéphane CHAUVIN semble se réaliser en réalisant. On sent poindre dans son œuvre toute la richesse de la personnalité de ce jeune homme discret et plein de pudeur qui a trouvé avec le cinéma et la réalisation un fantastique terrain d'expression.

Pourtant, son parcours scolaire et universitaire ne le pré-



Court métrage «Peine Perdue»

LES COURRIERS RHODANIENS

Tourisme en Autocars...

B.P. 148 - 07131 St-Péray Cedex

Devis gratuit sur simple appel pour circuits ou séjour en autocar.
Location de cars de 7 à 77 fauteuils.

Contact : 04 75 81 09 09

Matériaux de construction - Menuiserie
Carrelage - Sanitaire
Cheminée SUPRA

Combustibles
Bois de chauffage

COSTE

9, rue de la République - 07130 St-Péray
Tél.: 04 75 40 30 31 - Fax: 04 75 81 08 90

EDMOND

Pour la pose de vos isolations cloisons sèches faux plafonds papiers peints peintures murs provençaux façades

Site internet : www.vabres-edmond.fr
E-mail : www.edmond.vabres@wanadoo.fr
Portable : 06 08 47 15 16
06 85 06 97 25

VABRES

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

5, place de la Paix
07130 Saint-Péray
Tél./Fax 04 75 40 35 92

302, rue Marc-Seguin
07500 Guilhaumand-Granges
Tél. 04 75 40 84 06

54, voie Romaine
07300 St-Jean-de-Musols
Tél. 04 75 07 93 02

construction de caveaux et entourages
monuments, pierres, granit, marbres, ciment armé
gravure, sculpture
articles funéraires
fournitures de cercueils
transport de corps sur toutes distances avec ou sans mise en bière



destinait pas au 7^{ème} art. En effet, après une scolarité classique l'ayant mené de l'école du Quai au lycée Saint-Victor de Valence en passant par le collège de Crussol, il entre à la faculté de droit de Grenoble, où il boucle son cursus universitaire avec une maîtrise de droit des affaires en poche.

C'est durant ses années d'étudiant qu'il attrape le virus du cinéma en fréquentant assidûment les salles obscures.

Cette passion va le pousser à intégrer le Conservatoire Libre du Cinéma Français de Paris, où il suit une formation cinématographique complète (mise en scène, direction de comédiens, écriture de scénario, construction d'un film...). **C'est dans le cadre de cet enseignement, au terme duquel il obtient le diplôme d'assistant réalisateur,**

qu'il réalise sa première œuvre lui valant aujourd'hui le Grand Prix du Conservatoire Libre du Cinéma Français et les félicitations du jury.

Malgré les contraintes financières qui s'imposent au monde du cinéma et qui nécessitent une intense recherche de subventions et autres financements, on peut espérer avec confiance entendre à nouveau parler de Stéphane CHAUVIN puisque, outre son premier prix, il a reçu en



quelques 800 mètres de pellicules, qui devraient lui permettre de se lancer dans un second film d'une vingtaine de minutes.

Gageons que grâce à son talent, ce jeune réalisateur saura mettre à profit ce coup de pouce de la part du Conservatoire.

Des nouvelles d'Alexandre HILAIRE

Après son premier moyen-métrage «Utopie», réalisé l'année dernière, Alexandre HILAIRE, ce jeune autodidacte saint-pérollais de 21 ans, s'est replongé dans la réalisation cet été avec le tournage de trois courts-métrages dans notre région.

«Allo !», «Quiproquo» et «Le temps d'une communication» sont trois courts-métrages d'actualité sur le thème de la téléphonie. Ces films d'une durée moyenne de 3 minutes ont été tournés respectivement à Valence, Montélimar et Guilberand-Granges.

Ces réalisations seront présentées lors de divers festivals de cinéma régionaux ou nationaux, dans des salles locales ou encore proposées aux chaînes de télévision.

Brèves



Marine Nationale

**Vivez intense
Vivez solidaire
Vivez sans frontières**

En 2003, la Marine Nationale proposera plus de 5 500 emplois dans 36 métiers différents.

La diversité de cette offre mérite toute l'attention des jeunes, d'autant plus qu'elle s'adresse à des garçons et des filles de tous niveaux scolaires : classe de 3^{ème} à bac + 5.

Alors, si vous avez de 17 à moins de 30 ans, prenez contact avec le Bureau d'Informations sur les Carrières de la Marine de Grenoble, pour connaître parmi les 5 500 postes qu'offre la Marine Nationale cette année, ceux qui pourraient vous intéresser.

Pour plus d'informations sur les filières et les métiers :

Bureau d'Informations sur les Carrières de la Marine

**Caserne de l'Alma BP 1196
38023 GRENOBLE Cedex 1
(Tél : 04.76.76.22.39)**

Mission Locale pour l'emploi et l'insertion des jeunes



La mission locale est un service public à la disposition des jeunes de 16 - 25 ans en recherche de formation ou d'emploi.

En outre, elle informe, oriente et accompagne les jeunes dans le domaine de la santé, du logement, de l'accès aux droits, au sport, à la culture.

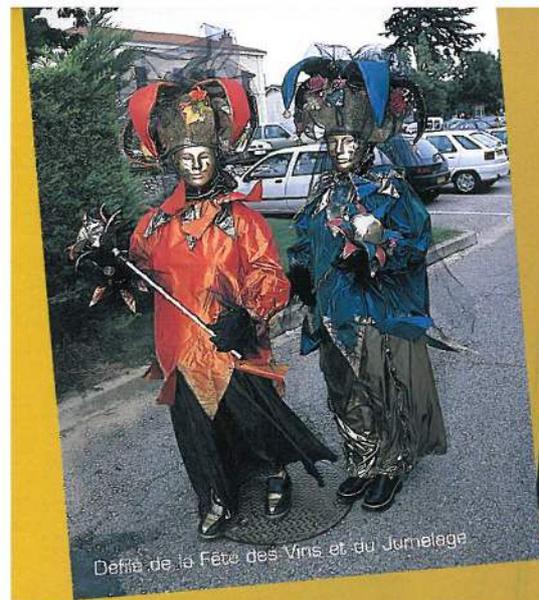
En adhérant voici maintenant 2 ans à la mission locale, la municipalité de Saint-Péray s'est engagée à aider les jeunes en recherche d'insertion professionnelle.

C'est donc dans les locaux mêmes de la mairie que les jeunes peuvent être accueillis par Mme MALAVIEILLE.

**Pour tous renseignements et rendez-vous.
Contacter le :
04 75 81 77 77**

2

1



Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage



Marché aux Vins : intronisation.



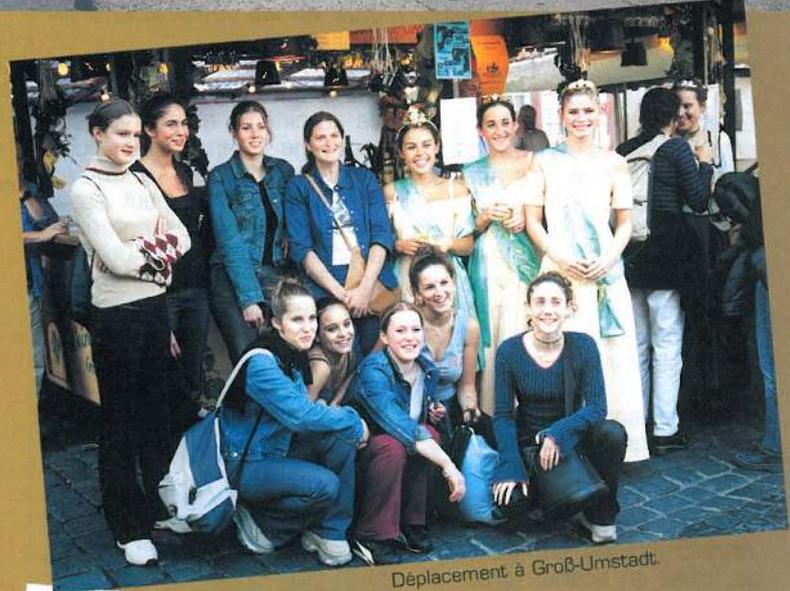
La Reine Virginie et ses dauphines Gaétane et Ayesha.



Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



Déplacement à Groß-Umstadt.



Départ à la retraite de deux enseignantes.



Remise des dictionnaires à l'école du Quai.



Rentrée scolaire 2002.



Déplacement à Asso.



Compétition de boules France-Italie



Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



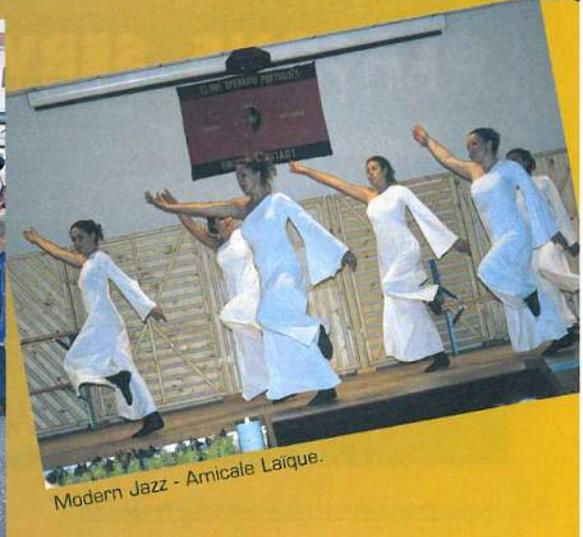
Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



Marché aux Vins.



Défilé de la Fête des Vins et du Jumelage.



Modern Jazz - Amicale Laïque.

DICOBAT SA

Economie et Coordination de la Construction
Assistance Maître d'Ouvrage - CSPS -
CAO/DAO
Qualité O.P.Q.T.E.C. - Membre U.N.T.E.C.

Z.A. la Maladière - Pôle 2000 Nord - 07130 St-Péray
Tél.: **04 75 74 70 70** - Fax: 04 75 74 70 71
Internet : www.dicobat.fr - E-mail : Economiste@dicobat.fr



Location de Matériels et toute la Motoculture de Plaisance

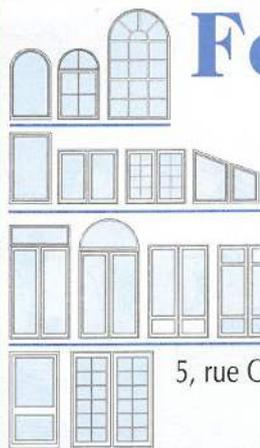
BRICO LOCATION SERVICE

18, av. Victor TASSINI (centre ville) 07130 St-Péray

LOCATION - VENTE - RÉPARATION - ENTRETIEN

Agent : **HONDA** JARDIN
STIHL - Husqvarna
S.A.V. : **BRIGGS et STRATON**
Groupes électrogènes **SDMO**

Tél.: 04 75 80 00 28
du Lundi au Samedi 8h/12h - 14h/18h30



Fermeture PVC

*Fabrication et pose de
menuiseries P.V.C.*

5, rue Oscar Saint-Prix - 07130 St-Péray
Tél.: **04 75 40 48 11**
Fax : **04 75 40 48 00**

Pour la réussite de vos manifestations, mariages, fêtes de famille...

GLAÇONS SERVICE

Nombreux dépôts en Drôme / Ardèche

Glaçons apéritifs - Pain de glace - Glace pilée - Glace à sculpter.
Location bacs, congélateurs, réfrigérateurs, véhicules frigo,
tourne broche.

Zone Pôle 2000 Saint-Péray
Tél.: **04 75 80 07 85** - Port. **06 07 21 25 33**



Vie locale

A L'HONNEUR : Gérard LAMBERTON

Lundi 3 juillet, M. le Maire avait le plaisir de recevoir M. Gérard LAMBERTON, coiffeur à Guilha-herand - Granges et citoyen de notre commune, pour sa nomination au grade de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2002.



Gérard LAMBERTON.

Le Maire s'est vu remettre les palmes académiques des mains de son parrain, Henri AZZOULAY.

Cette distinction qui vient honorer un homme dont le talent reconnu lui avait déjà valu d'être désigné Meilleur Ouvrier de France en 1982, récompense également son engagement en faveur de la formation et la promotion de son métier; puisqu'il est président adjoint de l'Union régionale de la coiffure en Rhône-Alpes.

Sincères félicitations !



C'est en présence de Daniel BOGUET, président de la fédération des coiffeurs, et entouré de nombreux proches, que l'heureux récipien-

Une visite d'amitié de jeunes pêcheurs allemands



Dans le cadre des échanges avec notre ville jumelle de Groß-Umstadt, une quinzaine de jeunes pêcheurs allemands, participant à un séjour pêche-nature, a effectué une visite à Saint-Péray le 28 juin dernier.

Accompagnés par l'organisateur du séjour, M. Philippe COSTE, un Guilhaerandais-Grangeois résidant dans la région de Groß-Umstadt, et du président de l'association locale de pêche, M. JUNGERMANN, ils ont été reçus en Mairie, où une petite collation était prévue, par M. AUDRAS, adjoint aux sports et à la jeunesse et par l'ensemble du bureau du comité de jumelage.

Après avoir passé la nuit à Saint-Péray, ils ont mis le cap au sud pour un stage de pêche dans les cours d'eau de l'Ardèche méridionale.



Remise des médailles de la Famille Française : Trois mamans récompensées.

La Médaille de la Famille Française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou ont élevé dignement de nombreux enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites, et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.



Mme Solange LUYTON, Mme Ghislaine PONSARD, Mme Aimée BLANC.

Au cours d'une cérémonie organisée dans la salle du conseil de la mairie, trois mères de famille saint-pérolaises se sont ainsi vu remettre par M. le Maire la médaille de la Famille Française.

notre société et le mérite de chacune de ces trois mères de famille, Mme Solange LUYTON, mère de 4 enfants, s'est vu décerner au nom du Préfet de l'Ardèche, la médaille de bronze, de même que Mme Ghislaine PONSARD, mère elle-aussi de 4 enfants.

la Famille Française, pour avoir élevé ses neufs enfants.

Après la remise de ces médailles et des diplômes consacrant ces trois mamans, une composition florale et un petit cadeau ont été offerts à chacune, sous l'œil ému des nombreux proches présents.

Après une intervention du Maire sur le rôle prépondérant de la famille au sein de

Puis ce fut au tour de Mme Aimée BLANC de recevoir sa distinction, la médaille d'or de

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue en deux tournées hebdomadaires, suivant deux circuits : soit les lundis et vendredis, soit les mardis et samedis. En ce qui concerne les quartiers isolés, il n'y a qu'une seule tournée hebdomadaire. Pour ce faire, vous devez utiliser les poubelles vertes Ordures Ménagères.

La ville de Saint-Péray ayant adhéré à la démarche de tri sélectif, les papiers, cartons, bouteilles en plastiques et boîtes en fer doivent être déposés dans les poubelles bleues et jaunes. Les tournées de ramassage de ces poubelles Tri Sélectif ont lieu chaque jeudi.

Afin que les trottoirs de notre commune ne soient pas inutilement encombrés par les poubelles, il est important de laisser les conteneurs dans les rues le moins longtemps possible, pour le bien-être de tous et plus particulièrement des piétons.



Voilà pourquoi il est demandé à chacun de sortir ses poubelles la veille du jour de ramassage puis de les retirer une fois la tournée effectuée.

Pour tous renseignements, adressez-vous aux Services Techniques Municipaux au 04.75.81.77.70.

ASSOCIATION S.E.P. Drôme-Ardèche

Créée en 1988, l'association SEP Drôme-Ardèche, association de malades atteints de sclérose en plaque, souhaite apporter à ses adhérents : des aides techniques, juridiques et sociales, des informations sur les avancées thérapeutiques spécifiques à ce type d'affection.

Son but est de permettre aux malades des deux départements de bénéficier de conseils et d'assistance.

Siège social : Maison de la Solidarité 45 avenue Jean Moulin Bourg-lès-Valence

**Contact téléphonique : 04 75 43 92 64
Permanence : le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 14h à 16h.**

Saint-Péray sur CD-Rom

Suite à une demande du groupe Air France désireux de créer un CD-Rom multi-thématique intitulé «Atlas Multimédia» proposant une série de reportages voués au voyage, au tourisme, à la culture et à l'art de vivre, ainsi que des «zooms» sur des villes et des départements de France, **un reportage multimédia vient d'être réalisé sur Saint-Péray.**

A travers une présentation ludique et détaillée des attraits économiques, touristiques, professionnels, sociaux, culturels, historiques... de certaines villes représentatives, l'idée de ce CD-Rom est de favoriser la découverte des régions et départements de France.

Edité à 800 000 exemplaires, le CD-Rom «Atlas Multimédia» sera diffusé gratuitement à un niveau national et international : vols long-courriers Air France, chambres de commerce, offices de tourisme, mailing à destination du monde économique...

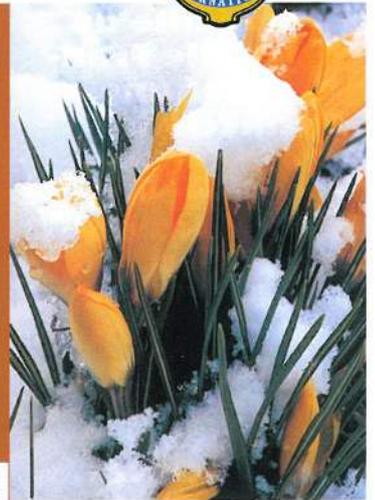


Vie locale

100 000 Tulipes contre le cancer



Renouvelée au printemps 2002, la 5^{ème} édition de l'opération «100 000 tulipes contre le cancer», organisée par le Lions Club de Saint-Péray / Guilhaud-Granges, a une fois de plus connu un immense succès.



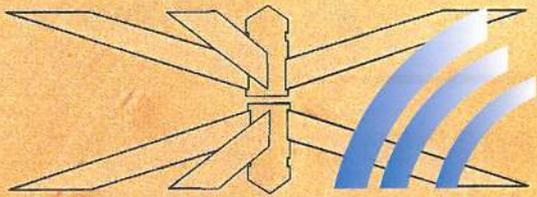
Lors de la réception organisée en Mairie de Saint-Péray en présence de nombreuses personnalités dont *M. Jacques DUBAY, conseiller général du canton, le président du Lions Club, Gaston PELISSIER*, a eu le plaisir de remettre un chèque de **15 091,20 €** au *docteur GROBERT*, représentant de la Ligue contre le cancer en Ardèche.

Cette somme directement issue de la cueillette et de la vente des tulipes est une très belle récompense pour l'engagement sans faille dont fait preuve l'ensemble des bénévoles ; elle est également bien sûr un soutien précieux non seulement pour la recherche scientifique, clinique, épidémiologique mais aussi pour la prévention ou le dépistage.

Outre la recherche contre le cancer, d'autres causes ont également bénéficié de cette opération humanitaire du Lions Club : dons aux délégations de la Croix Rouge de Valence, Guilhaud-Granges et Saint-Péray, remise d'un chien guide d'aveugle à M. LAURENT, non voyant, de Valence, aide à la famille de Benjamin (jeune accidenté toulaudain)...



Remise du chèque à la Ligue contre le cancer.

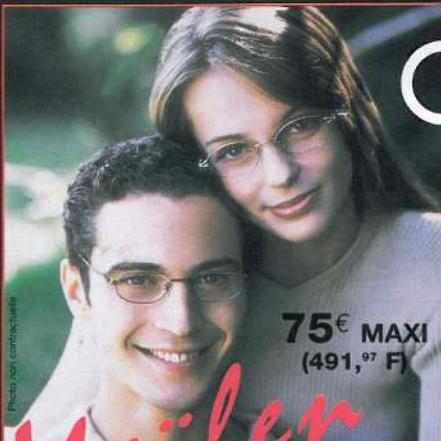


TRAVERSIER

Charpente - Couverture

Pôle 2000 Zone Nord
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 81 85 10
Fax : 04 75 40 58 88



BAUDOIN OPTICIENS

75€ MAXI
(491,97 F)

Maïlen

2, place de l'Hôtel de Ville SAINT-PÉRAY 04 75 40 43 00

Nous mettons vos idées sur ...le papier !

viacom

Conseil et Création Publicitaire

7, Rue Pierre & Marie Curie
Quartier Gare - 07130 Saint-Péray - France
☎ 04 75 40 53 03
Fax : 04 75 80 03 59
Mobile : 06 82 03 66 96
e-mail : viacom.07@wanadoo.fr



Marché hebdomadaire du mercredi



En raison des fêtes de fin d'année, le traditionnel marché de la place de l'Hôtel de Ville aura lieu exceptionnellement le mardi 24 et le mardi 31 décembre 2002.



Afin de faciliter vos courses sans perdre de temps, les commerçants de Saint-Péray Boutiques vous proposent de stationner en zone bleue.

Des disques sont à votre disposition dans les commerces et à la Mairie.

Vous avez aussi de nombreuses places de stationnement marquées en blanc qui sont réparties dans tout le village. (Nous vous en donnerons la liste lors d'une prochaine édition.)



Zone bleue

- Avenue V. Tassini : 11 places
- Rue F. Malet : 11 places
- Place H. Richard : 14 places
- Place Dode : 5 places
- Place de la Paix : 5 places
- Place de l'Hôtel de Ville : 24 places

TOTAL : 70 places en zone bleue

Association Familiale



La traditionnelle bourse aux vêtements printemps - été de l'Association Familiale de Saint-Péray se tiendra à la salle des fêtes de Saint-Péray du 24 au 27 mars 2003.

Sécurité routière et prévention

Dans un souci de sécurisation et de prévention, des contrôles des éléments de sécurité des deux roues (bicyclettes, motocyclettes), ainsi que des opérations «anti-bruit» visant à contrôler l'intensité sonore des deux roues motorisés pour le respect de la législation concernant les nuisances sonores ont été mis en place aux abords du collège de Crussol.

Les objectifs de cette action étaient doubles :

d'une part, vérifier l'état général des deux roues (contrôle des éléments de sécurité et plus particulièrement les freins ou l'éclairage, vérification de l'attestation d'assurance...) et les faire mettre en conformité en cas d'infraction ; d'autre part, tester le niveau de pollution sonore des pots d'échappement des cyclomoteurs, qui ne doit pas en tout état de cause excéder 85 décibels.



l'objet d'une convocation à la gendarmerie pour présentation du deux roues mis aux normes.

En cas de nouveau constat d'infraction, les sanctions prévues par la législation, et notamment par les dispositions de l'article R.318-3 du Code de la Route, seront appliquées : ce type d'infraction est passible d'une contravention de classe 3 bis prévoyant une amende de 68 € (en cas de règlement dans les trois jours, ce montant est ramené à 45 €).

Ces opérations qui seront renouvelées chaque trimestre sont avant tout préventives : elles visent à améliorer la sécurité des utilisateurs de deux roues, à les responsabiliser (un cyclomoteur trafiqué n'est plus couvert par les assurances !) dans un souci de civisme, de respect des règles et pour une meilleure qualité de vie.

Elles s'accompagneront par ailleurs d'un volet répressif en cas de constat d'infraction puisque le contrevenant fera

La sécurité est l'affaire de tous. Elus, parents, élèves, ... tout le monde est concerné !



A l'initiative de la municipalité, avec le concours de la gendarmerie et de la police municipale, une opération préventive a ainsi été menée à la sortie des élèves, le mardi 1^{er} octobre dernier, en présence de Mme CORNUT-CHAUVINC, adjointe à l'administration générale, et de M. TERRIER, adjoint aux affaires scolaires.

Concours scolaire de la prévention routière

Dans le cadre de la formation à la citoyenneté, l'éducation routière est enseignée dans les écoles. Chaque année, en collaboration avec la gendarmerie de Saint-Péray et la brigade motorisée de Tournon, la délégation départementale de la Prévention Routière organise un concours pour les élèves de CM2.

Ce concours qui combine épreuves théoriques et pratiques et ainsi permis de tester et d'évaluer les comportements routiers de 91 élèves des écoles saint-pérollaises.

Les meilleurs d'entre eux se sont vu remettre un prix en présence de M. GALLET, directeur départemental de la Prévention Routière de l'Ardèche, et de MM. TERRIER et AUDRAS, adjoints au Maire.

Si le premier prix a été décerné à Jordan VALENTIN de l'école du Guai, ce sont tous ces jeunes qui ont au final beaucoup gagné à participer à ces épreuves qui leur ont fait prendre conscience de l'importance de bien appliquer le Code de la Route non seulement pour soi, mais aussi pour les autres.



Remise des récompenses offertes par la mairie.

**VENTE - LOCATION,
CAMION NACELLE,
NACELLE et PLATEFORME
ÉLÉVATRICE.**

Rue des Entrepreneurs
B.P. 408 - Zone Pôle 2000
07130 Saint-Péray
Tél.: 04 75 81 09 63



L'année s'achève et les meilleurs moments passés ensemble sont dans toutes les mémoires. Les événements organisés par l'Office Municipal d'Animation Culturelle (O.M.A.C.) et les associations locales ont permis aux Saint-Pérolais de partager une grande convivialité. Si notre commune garde son ambiance de village malgré la progression du nombre d'habitants, c'est en partie grâce aux occasions données aux Saint-Pérolais de se retrouver et de partager des activités, concerts, théâtre, manifestations...

2002 fut riche en émotions :

«Cirque en Musique», le samedi 15 juin dans le centre-ville : un succès

Pour la deuxième année consécutive et dans le cadre de l'année du cirque, les saltimbanques, jongleurs, clowns, trapézistes, le théâtre de rue... ont été les invités d'honneur de la Fête de la Musique.

La «sérénade», le jeudi 27 juin, place Bucharin

Le public connaît et apprécie ce concert donné par l'Harmonie et l'Ecole municipale de musique depuis plusieurs années maintenant. Mais il ne faut pas oublier que ces airs qui nous enchantent sont le résultat de nombreuses répétitions entre ces deux formations musicales.

«Crussol en fête», le samedi 29 juin sur le site de Crussol

Proposée par le SIMCES, cette manifestation a attiré un public toujours plus nombreux et enthousiaste qui s'est pressé sur le site de Crussol où de multiples animations étaient proposées par la Compagnie «Les Seigneurs de guerre» (loups, rapaces, fabrications d'armes, forgerons, tir à l'arc, ateliers de jeux médiévaux). Un concert du groupe celtique «Les Gargouilles» était également programmé. Mais le véritable temps fort de cette fête fut sans conteste l'embrasement du château, moment magique qui a émerveillé petits et grands.

Le «Bal de l'été», le samedi 20 juillet, place de l'Hôtel de Ville

C'est au son des flonflons que s'est retrouvé un public de dan-

BABOU

ON TROUVE TOUT A PRIX FOUS !

*Vêtements,
Cadeaux, Bazar, Jouets...*

Pôle 2000 - 07130 Saint-Péray

Gedimat Samat

**Négoce en matériaux Bricolage
Vente aux professionnels
et aux particuliers**

Face à Pôle 2000 - B.P. 222
07130 Saint-Péray

Tél.: 04 75 44 40 22 (+) - Fax : 04 75 44 58 21



«La sérénade» le jeudi 27 juin 2002, place Bucharin.

seurs de tous âges, avertis ou non, l'important étant la fête, la musique et la danse, dans la bonne humeur.

«La Fête des Vins et du Jumelage»

et son marché aux vins, les 30-31 août et 1^{er} septembre.

Attendue de tous, cette fête est devenue le rendez-vous incontournable de début septembre. Sa riche programmation s'inscrit pour la promotion et le label de notre ville. La participation massive des associations, du monde viticole, du commerce local, de la commune et des 170 bénévoles a permis d'accueillir les 300 intervenants et les 15 000 visiteurs du week-end.



«Le forum des associations», le samedi 21 septembre

Pour la première fois au CEP du Prieuré, l'OMAC et l'O.M.S. ont organisé le troisième forum des associations avec la participation des associations sportives, caritatives et culturelles...

Le premier trimestre de l'année 2003 vous réserve les animations suivantes :

Programmation des associations :



Forum des associations.

Amicale laïque

- ◆ Tournoi de tarot au CEP du Prieuré le 8 février à 20h30 (renseignements au 04.75.40.48.07)
- ◆ Repas dansant animé par l'orchestre «La Belle Epoque», le 15 février 2003, à partir de 20h00 au CEP du Prieuré

Association Résurgence

- ◆ Stage de théâtre ouvert à tous les 25 et 26 janvier et les 22 et 23 mars (renseignements et inscriptions au 04.75.81.08.37 ou 06.08.80.24.07)

Atelier Nuances

- ◆ Stage pour le perfectionnement ou l'approfondissement des techniques artistiques :
les 23 - 24 - 30 janvier
les 24 - 25 - 26 - 27 février
un samedi par mois sur toute la journée (renseignements et inscriptions au 04.75.81.04.75 ou 04.75.40.50.30)

Compagnie Zinzoline

- ◆ Concert jazz avec Simon GOUBERT, les 16 et 17 janvier à 20h30
- ◆ Soirée Blues avec Lady Chestnut Blues, les 23 et 24 janvier à 20h30
- ◆ Danse improvisation avec Asphodèle Danse Envol -

T.O.V., les 31 janvier et 7 février à 20h30

- ◆ Cabaret magique «Soirées du Mystère», les 6 février et 28 mars à 20h30
- ◆ Exposition vente d'artisanat «Histoire d'Amérique latine» avec les associations ALLYU et ARTISANS DU MONDE, du 10 au 16 février

Exposition «Autour des roses d'Atacama», du 10 au 16 février

- ◆ Lecture et origami avec Roger BERTHET, le 12 février à 14h00
- ◆ Conférence «La Littérature Latino» avec F. CARVALHO, le 12 février à 20h30
- ◆ Musique des Andes avec Intiwatana, le 15 février à 20h30
- ◆ Thés lectures avec l'association Embarquement pour Cythère et Roger BERTHET, les 15 et 16 février à 17h00
- ◆ Humour avec Les Tartignolles, les 20 et 21 mars à 20h30

Toutes ces animations ont lieu à la Cacharde (avenue Louis-Frédéric Ducros).

Pour tous renseignements : 04.75.81.01.20



L'école Municipale de Musique de Saint-Péray, en quelques chiffres.



- ◆ 150 élèves (soit la 4^{ème} école du département) ;
- ◆ 11 professeurs ;
- ◆ 14 disciplines enseignées : flûte traversière, flûte à bec, clarinette, guitare, percussions, piano, violoncelle, violon, saxophone, trompette, formation musicale, musique de chambre, initiation et éveil musical ;
- ◆ 3 ateliers : jazz, musique actuelle, improvisation ;
- ◆ 2 orchestres : orchestre de chambre classique et orchestre d'Harmonie.

Prochains concerts :

Jeudi 19 décembre 2002 à 20h30 au CEP du Prieuré : FASTANGO (musique actuelle d'Argentine) - Prestation de professeurs de l'Ecole de musique.

Samedi 21 décembre 2002 à 14h00 au Foyer Malgazon : audition des élèves de l'Ecole de musique.

SENIORS

tendances

LE MAGAZINE DES SENIORS DRÔME-ARDÈCHE



en vente dans votre
bureau
de Presse

Impressions Modernes
ZA Les Savines
22, rue Marc-Seguin
BP 230
07502 Guilherand-Granges
Tél. 04 75 44 54 96



Tribune libre

opposition municipale

Saint-Péray ! Où vas-tu ?

Oui nous sommes d'accord pour que Saint-Péray s'implique dans Valence Major, grand projet, notamment urbain, bénéfique à tous les habitants du grand Valence.

Mais nous voulons que ce développement soit profitable à tous les Saint-Pérolais. C'est pourquoi nous voulons mettre l'accent sur l'urbanisation à notre sens trop rapide de notre commune.

Le lotissement des Grandes Vorges a permis à 300 personnes de rejoindre notre commune ;
Le plan d'aménagement d'ensemble de Marcale dégage 190 nouveaux lots de construction, soit environ 800 personnes.

Est-on sûr de développer une urbanisation cohérente du territoire communal sur les rives droite et gauche du Mialan ?

Le centre multi-accueil ouvrira ses portes en septembre 2003 et offrira 12 places en crèche et 8 places en

halte-garderie. Sa capacité d'accueil sera-t-elle suffisante pour une population accrue de 1 100 habitants?

Les commerçants du centre-ville vont-ils réellement tirer bénéfice de cet accroissement de population concernant cette nouvelle zone d'habitation ?

Le rond-point gendarmerie est déjà largement saturé aux heures de pointe. Imaginons cette zone après l'achèvement de toutes ces nouvelles constructions !!!

Cerise sur le gâteau, la construction du skate-park juste en dessous du rond-point côté avenue de Asso va-t-elle contribuer à une urbanisation raisonnée ???

Toutes ces réalisations inquiètent une majorité de Saint-Pérolais, comme ne manquera pas de le faire apparaître l'enquête publique sur les travaux du chemin de Chavaray. C'est pourquoi, le groupe d'opposition souhaitait en parler aujourd'hui dans cette tribune.

Bonnes fêtes à tous et à bientôt.

Tribune libre

majorité municipale

Affabulations et désinformation

Depuis 1995, l'opposition peut s'exprimer dans le bulletin municipal, ce qui nous avait toujours été refusé par l'ancienne majorité à laquelle appartenait Monsieur DUPRE.

Aujourd'hui elle a pris pour habitude d'utiliser la tribune libre laissée à sa disposition pour colporter des informations erronées, diffuser des chiffres totalement fantaisistes, falsifier la réalité.

Méconnaissance, incompétence sur les dossiers, qui peuvent s'expliquer par des absences répétées dans les commissions, volonté de tromper...? Nous nous

devons de rétablir la vérité et de rappeler la réalité.

Des travaux qualifiés de «somptuaires» :

◆ **Les travaux de l'avenue Louis-Frédéric Ducros :**
Qu'ont-ils de somptuaires ces travaux, qui n'ont d'autres objectifs que d'améliorer la circulation et surtout la sécurité des nombreux usagers de cette voie urbaine et départementale avec la création de trottoirs, bandes cyclables, zones de ralentissement, renforcement de l'éclairage public...
Les crédits ouverts aux budgets 2001 et 2002 s'élevaient à 7,4 millions de francs mais les subventions à 4,35 millions de francs, la dépense pour la commune est donc

Installateur qualifié
apsad
- SECURITE ARDROM -
LA PROTECTION
LA TELEPHONIE
Pôle 2000 - B.P. 133 Tél.: 04 75 81 80 80
07131 Saint-Péray Cedex Fax : 04 75 81 80 89
www.ardrom.com
e-mail : Sécurité.ardrom@wanadoo.fr

TÉLÉSURVEILLANCE - INTERVENTION - CENTRE SERVEUR



Tél.: 04 75 81 84 84
Fax : 04 75 40 54 02

SURVEILLANCE POLE 2000

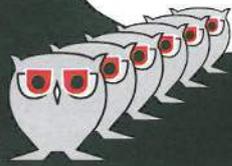
GARDIENNAGE - PRÉVENTION - INTERVENTION
ZONE PÔLE 2000 - BP 123 - 07131 ST-PÉRAY CEDEX
gpi2000@wanadoo.fr

Tél.: 04 75 40 38 55
Fax : 04 75 40 38 92

TITULAIRE DE LA CHARTE
PROFESSIONNELLE
DE LA SÉCURITÉ

AGENT DE SÉCURITÉ
MAÎTRE CHIEN
- Industrie
- Grande Distribution 24h/24h

G.P.I. 2000



*La Mairie de Saint-Péray
remercie vivement
les annonceurs
et vous souhaite de joyeuses
Fêtes de fin d'année.*

de 3,05 millions de francs et non de 5,5 millions de francs annoncés par l'opposition.

Par ailleurs, fallait-il supprimer ces éléments de sécurisation indispensables, comme l'a demandé Monsieur JAECK lors du conseil municipal du 21 mars 2002 pour réduire les coûts de réfection de cette voie ?

◆ Le CEP du Prieuré :

Si le coût total est élevé ce que ne dit pas l'opposition, c'est que les subventions le sont aussi. Il convient de rappeler que si l'expropriation du site avait été opérée par l'ancienne municipalité en 1992, celle-ci n'avait pas payé cette acquisition. Aussi lors de notre arrivée aux responsabilités en 1995, nous avons dû régler cette dette communale.

Par ailleurs, les centaines de Saint-Pérollais qui chaque semaine utilisent ces locaux apprécient particulièrement un ensemble qui n'a rien de somptuaire mais qui participe à l'image et améliore le lien social de notre cité.

◆ Les emprunts réalisés en 2002 :

Ils s'élèvent à 1,5 million d'euros soit 9,8 millions de francs et non à 17,47 millions de francs comme indiqué par l'opposition.

◆ La fiscalité :

Dans son article, l'opposition faisait une comparaison entre les taux d'imposition saint-pérollais et ceux d'une commune voisine, **(deux communes bien différentes)**, indiquant des taux supérieurs de 24% et de 40%.

S'ils sont effectivement supérieurs, les chiffres sont inexacts.



La réalité c'est 17% pour la taxe d'habitation, et non 24%, 38% et non 40% pour le foncier bâti et 4,7% pour la taxe professionnelle.

Or, ce qu'il convient d'ajouter c'est que de 1995 à 2002 l'augmentation a été de **0% à Saint-Péray** et de 26% dans cette commune, la différence se réduisant d'année en année.

Les affabulations, la manipulation des chiffres dans ces domaines comme dans d'autres sur lesquels nous reviendrons ne peuvent abuser les Saint-Pérollais

Assez de confusions, de désinformation. Si l'opposition a des droits, dont celui de critiquer les décisions municipales, elle a aussi des devoirs, celui du sérieux de l'information et d'un minimum de rigueur intellectuelle.



Prochainement à Saint-Péray

«Les Hameaux de Chavas»

25 Maisons individuelles



5% à la réservation - 95% à la remise des clés.

EUROPEAN HOMES

Constructeur National depuis 30 ans

Liste privilège au **04 75 81 07 81**

L'Agenda de votre conseil municipal.

Après la réunion publique du 17 décembre, qui marquait le dernier rendez-vous de l'année 2002, l'agenda de votre conseil municipal s'annonce chargé pour le 1^{er} trimestre 2003.

- ◆ **Mercredi 8 janvier** cérémonie des vœux au personnel municipal.
- ◆ **Mardi 14 janvier** cérémonie des vœux aux partenaires institutionnels, aux associations, au monde économique, à la presse et aux nouveaux arrivants.
- ◆ **Judi 23 janvier** repas des anciens.
- ◆ **Judi 6 février** conseil municipal consacré au débat d'orientation budgétaire.
- ◆ **Judi 27 mars** conseil municipal : vote du budget 2003.

Brèves



Le comité CROIX ROUGE de Saint-Péray adresse ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui ont répondu avec générosité lors de la quête 2002.

Voici un exemple des sommes dépensées au cours de l'année :

- ◆ don à la famille du jeune Benjamin : **300 euros** pour ses frais de déplacement ;
- ◆ don à une famille suite à l'incendie de son habitation principale : **200 euros** ;
- ◆ don aux sinistrés de la République tchèque suite aux inondations d'août 2002 : **152 euros** ;
- ◆ don aux sinistrés du sud de la France suite aux terribles inondations de septembre 2002 : **156 euros** sous forme de denrées non périssables.



sables que les pompiers de Saint-Péray ont acheminés par leurs soins.

Le comité tient à remercier le Lions Club de Saint-Péray / Guilhaud-Granges pour sa générosité : sur les sommes récoltées à l'occasion de l'opération 100 000 tulipes, **304 euros** ont été reversés à la CROIX ROUGE.

La CROIX ROUGE de Saint-Péray essaie autant que faire se peut de rester objective et surtout humanitaire eu égard aux catastrophes dont beaucoup sont victimes.

La collecte de bouchons continue pour d'autres besoins ; remerciements par avance à toutes les personnes pour leur aide.

Bienvenue

Nous avons le plaisir d'accueillir dans notre commune **Mme PLEIGNEUR**, orthophoniste, dont le cabinet, situé 48 rue de la République, est ouvert depuis le 18 novembre dernier.

Nous lui souhaitons bienvenue et bonne réussite dans ses activités professionnelles.



Les services publics municipaux

Mairie Accueil / Etat civil

Tél. : 04.75.81.77.77
 Fax : 04.75.81.77.78
 Horaires : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et jusqu'à 18h30 les lundis
(sauf période juillet-août, vacances scolaires et veilles de fête).

Services Techniques

Tél. : 04.75.81.77.70
 Fax : 04.75.81.77.71
 Horaires : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Secrétariat Général

Tél. : 04.75.81.77.81
 Fax : 04.75.81.77.82
 Horaires : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Ramassage des ordures ménagères

Deux tournées hebdomadaires *(y compris les jours fériés)*, soit lundi et vendredi, soit mardi et samedi. Tri sélectif : jeudi, sauf les jours fériés.

Déchetterie :

rue Henri Dunant
 07500 Guilherand-Granges
 Tél. : 04.75.81.10.71
 du lundi au vendredi : 10h - 12h et 13h - 17h, le samedi : 8h30 à 15h *(horaires d'hiver)*

Garderies

Garderie de l'école du Quai :
 Quai Jules Bouvat
 Tél. : 04.75.40.33.66

Garderie du Centre :
 1, rue Antonin Basset
 Tél. : 04.75.40.36.60

Garderie des Brémondrières :
 18, rue Général Leclerc
 Tél. : 04.75.81.07.74

Garderie du mercredi :
 1, rue Antonin Basset
 Tél. : 04.75.40.36.60
 8h30 à 12h et 13h30 à 18h30 *(en période scolaire uniquement)*

Enseignement

Ecoles maternelles

Ecole du Centre
 Rue Antonin Basset
 Tél. : 04.75.40.30.88

Ecole des Brémondrières
 18, rue Général Leclerc
 Tél. : 04.75.40.49.03

Ecole privée de la Sainte Famille
 4, rue Pasteur
 Tél. : 04.75.40.44.11

Ecoles primaires

Ecole du Quai
 Quai Jules Bouvat
 Tél. : 04.75.40.33.66

Ecole des Brémondrières
 18, rue Général Leclerc
 Tél. : 04.75.40.30.37

Ecole privée de la Sainte Famille
 Avenue Victor Tassini
 Tél. : 04.75.40.48.19

Enseignement secondaire

Collège de Crussol
 Rue Raoul Follereau
 Tél. : 04.75.40.24.90

Equipements sportifs

Gymnase

Rue Raoul Follereau
 Tél. : 04.75.40.49.40

Piscine municipale d'été

Rue Baptiste Marcet
 Tél. : 04.75.40.30.90

Stade

La Plaine
 Tél. : 04.75.40.55.51

Autres services

Equipement

Rue des Alpes
 Tél. : 04.75.81.80.20

Trésor Public

Rue Jeanne d'Arc
 Tél. : 04.75.40.30.46

La Poste

17, rue de la République
 Tél. : 04.75.81.80.00

Centre de Tri

Rue Paul Langevin - Zone Pôle 2000
 Tél. : 04.75.81.09.50

Compagnie Générale des Eaux

Square du sud - Zone Pôle 2000
 Tél. : 04.75.40.31.57

Culture et Tourisme

Office Municipal d'Animation Culturelle

CEP du Prieuré
 Place Louis Alexandre Faure
 Tél. : 04.75.74.77.00

Bibliothèque municipale

45, rue de la République
 Tél. : 04.75.40.29.92

Ecole municipale de musique

CEP du Prieuré
 Place Louis Alexandre Faure
Renseignements et inscriptions à l'accueil de la Mairie
 Tél. : 04.75.81.77.77

Office de tourisme du Pays de Crussol

45, rue de la République
 Tél. : 04.75.40.46.75

Services de secours d'urgence et de soins

SAMU 15

Gendarmerie 17
 Avenue du 8 mai
 Tél. : 04.75.40.30.23

Sapeurs-pompiers 18
 Centre de secours
 Avenue de Groß-Urnstadt
 Tél. : 04.75.40.39.69

Vie et santé à domicile

48, rue de la République
 Tél. : 04.75.40.32.32

ETAT CIVIL

Ils sont nés...

VAN WYNENDAËLE Chelsea	4 juin 2002
CLUZEL Valentin	5 juin 2002
POURTIER Rémy	25 juin 2002
BOYER Alexandre	25 juin 2002
EL MOUTAWAKKIL Aya	2 juillet 2002
BRUYERE Jessica	5 juillet 2002
HARO Anthony	5 juillet 2002
BOISSY Thildy	7 juillet 2002
GOURDON Marine	11 juillet 2002
COQUIBUS Rémi	16 juillet 2002
EL MOUTAWAKKIL Réda	18 juillet 2002
MOREAU de BELLAING Inès	18 juillet 2002
VOLLE Perrine	31 juillet 2002
DALEMANS Noë	31 juillet 2002
BEDEJUS Thérèse	4 août 2002
ARGAUD Tonin	20 août 2002
CHEVAL Chloé	21 août 2002
BOIDET Mathis	22 août 2002
RUSSO Vanessa	22 août 2002
NODIN Marie	26 août 2002
FELIX Marine	29 août 2002
VEZIES Maximilien	4 septembre 2002
FOUREL Solène	11 septembre 2002
GELLY Clara	13 septembre 2002
VEROT Anaïs	20 septembre 2002
METRAL Clément	1 ^{er} novembre 2002
DELHOMME Océane	9 novembre 2002
PEYRON Baptiste	17 novembre 2002

Ils se sont unis...

THEVENOT Bruno et FUGEN Anne	7 juin 2002
ANDRE Christophe et DEAGE Angeline	8 juin 2002
DJAROUDI Karim et EYRAUD Stéphanie	8 juin 2002
DUTOURNÉ Frédéric et JOISEL Sylvie	15 juin 2002
ROCHE Pascal et PODDAR Priya	15 juin 2002
CRIMIER Thierry et MOULIN Marie	21 juin 2002
FARCY Roger et DANIS Andrée	21 juin 2002
BOSSANNE Olivier et VASSAL Isabelle	29 juin 2002
DUPRÉ Pierre-Olivier et MARCHETICH Christel	29 juin 2002
PARAT Damien et JACOTEY Karine	29 juin 2002
VAZ-TEIXEIRA Christophe et ROUX Emmanuelle-Anne	29 juin 2002
SEUX Jérôme et GUERIN Elsa	29 juin 2002
DESCOURS Eric et BUFFAT Céline	6 juillet 2002
ILIOZER Vreje et BROS Virginie	6 juillet 2002
LIOTER Vincent et VOUTE Sophie	12 juillet 2002
VOLLE Aimé et DEBEAUX Joëlle	13 juillet 2002
GAUDILLAT Franck et BLETTERIE Véronique	13 juillet 2002
BERTHEAU Flavien et ESTOUR Béatrice	20 juillet 2002
REY Jean-François et BERGERIOUX Cécile	20 juillet 2002
VACHOT Jean-Claude et BLANC Béatrice	3 août 2002
COLLANGE Grégory et MARCON Nelly	3 août 2002
DESBOS Laurent et BOURQUIS Delphine	10 août 2002
CHAREYRON David et REYNOUARD Sylvie	10 août 2002
CAILLET Alexandre et BARANI Muriel	24 août 2002
BETTON Raphaël et ESCALANTE VALENZUELA Sofia	7 septembre 2002
DE LATTRE Philippe et DESMEDT Hélène	21 septembre 2002
BAKRI Michel et BLACHE Chantal	21 septembre 2002
CATTEAU Jean-Claude et BENRIATI Djamilia	12 octobre 2002

Ils nous ont quittés...

VALERE Maurice - 70 ans	11 juin 2002
MICHELAS Jeanne - 88 ans	17 juin 2002
CHANAL Marcel - 66 ans	22 juin 2002
DESTAILLATS André - 90 ans	2 juillet 2002
RANC Yvette - 69 ans	9 juillet 2002
REYMOND Marguerite - 88 ans	11 juillet 2002
GARNIER Henriette - 52 ans	17 juillet 2002
FRAISSE Jean - 66 ans	18 juillet 2002
BOURRET Adrienne - 76 ans	19 juillet 2002
GUERDNER Valentine - 70 ans	12 août 2002
MÉRAL Nelly - 89 ans	20 août 2002
JULLIEN Marthe - 97 ans	23 août 2002
TALLAS Denise - 72 ans	25 août 2002
LEBRUN Patricia - 46 ans	27 août 2002
BATAIL Paulette - 84 ans	13 septembre 2002
SENECAL Pierre - 77 ans	14 septembre 2002
DUPIN Marie-Thérèse - 64 ans	16 septembre 2002
CARDILLO Giuseppe - 70 ans	18 septembre 2002
SALLIER Daniel - 81 ans	19 septembre 2002
CHAMP Paul - 89 ans	3 octobre 2002
MELLARIN Régia - 95 ans	28 octobre 2002
HILAIRE Fabrice - 24 ans	1 ^{er} novembre 2002
BIETRIX André - 67 ans	4 novembre 2002
SAPIN Jean-Pierre - 68 ans	10 novembre 2002
PRADON Marthe - 91 ans	17 novembre 2002
PEREL Juliette - 84 ans	20 novembre 2002



FAB' CUISINES

*La Cuisine d'autre fois
L'agencement d'aujourd'hui*

Louis ROSSILLON

Gérant - Fabricant

Magazin d'usine : Z.C. Pôle 2000
07130 St-Péray - Tél.: 04 75 40 58 36



Réseaux MT
BT - Postes
VRD
Lotissements



Eclairages
public et décoratif
Eclairages sportifs
Illuminations

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ BESSEYRE & MOUNIER

Tél.: 04 75 78 17 81 - Fax: 04 75 78 17 89
B.P. 224 - 26502 Bourg-lès-Valence

Les réalisations



dans votre région

Saint-Péray



Le Clos Tassini

Valence



L'Orée du Parc

Guilherand-Granges



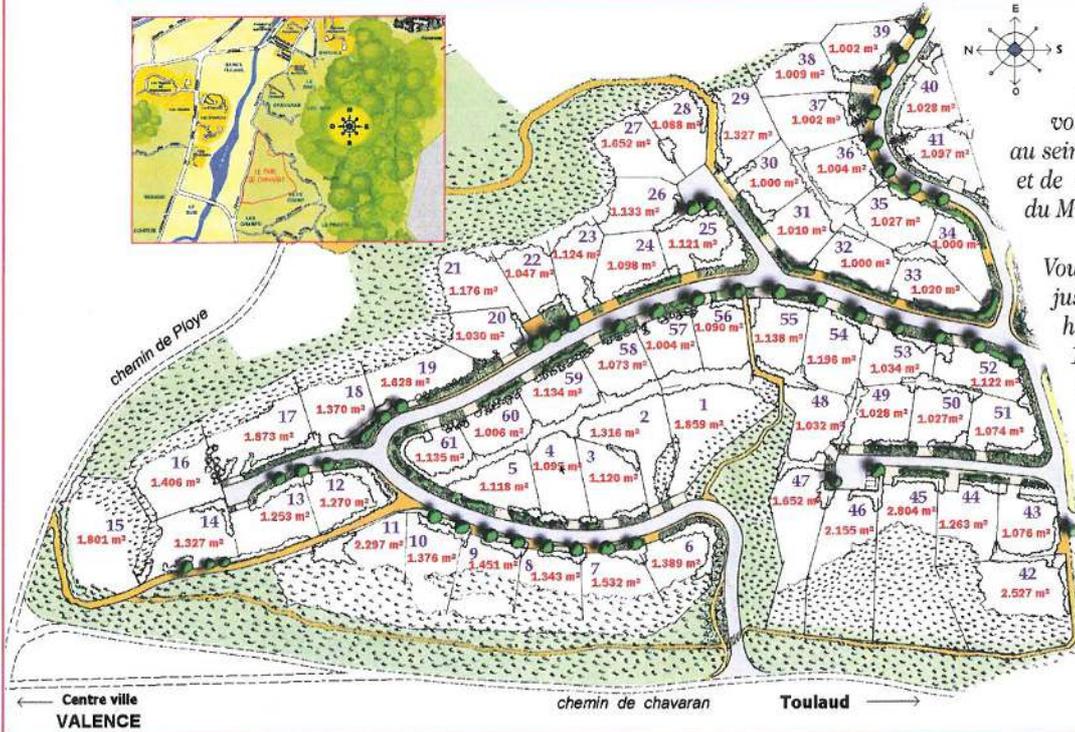
Le Clos République

Commercialisation :

R. BOUTEILLON ☎ 04 75 83 00 82

Le Parc de Chavararay

Saint-Péray



Quelques lots de disponibles, dans la première tranche, permettant la réalisation de votre future villa, au calme, au sein d'un joli domaine résidentiel et de standing, dominant la vallée du Mialan.

Vous pourrez faire construire jusqu'à 250 m² de superficie habitable sur un terrain de 1000 m² minimum, libre choix du constructeur.

Pour tout renseignement :
 Tél/Fax : 04 94 97 48 93
 E-mail : yves@alzina.fr
 Site Internet : <http://chavararay.alzina.fr>

Yves ALZINA, Conseil en Gestion de Patrimoine
 06 62 28 17 18

MAISONS LIBERTÉ

**Le meilleur rapport Qualité/Prix
 Pour le grand confort**



**La confiance de ses clients fait de MAISONS LIBERTÉ
 le 1^{er} Constructeur Drôme-Ardèche
 Faites vous aussi, le choix de la qualité**

MAISON LIBERTÉ
 Tél.: 04 75 40 97 95

444 avenue Pasteur - 07500 Guilherand-Granges

s'engage :

- Label Promotelec, Confort Plus
- Label Qualité Thermique

